



Transmettre en Auvergne-Rhône-Alpes

LA LETTRE TRANSMISSION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LE MOT DE NOTRE ÉLU, ROMUALD VÉDRINES, CHARGÉ DE LA TRANSMISSION

D'ici 5 ans, 40 % des chefs d'exploitation du Cantal atteindront l'âge de la retraite et seront susceptibles de transmettre leur exploitation. Il est important de maintenir l'agriculture dans un département comme le nôtre car elle est une des activités économiques majeures.

Bien souvent, on pense à tort qu'on a le temps d'aborder cette question de la transmission. Mais, si on n'anticipe pas, on peut se retrouver dans une situation difficile à vivre au moment du départ. Alors que si on a pris le temps d'y réfléchir, la transmission se réalisera telle qu'on le souhaite. On partira sereinement et on pourra profiter pleinement de sa retraite.

Alors, si vous avez plus de 55 ans, c'est le moment, franchissez le pas et inscrivez-vous à une de nos formations !

Romuald Védrines,
membre du bureau de la Chambre d'agriculture, chargé de l'installation-transmission et membre du bureau des Jeunes Agriculteurs du Cantal.

En novembre, c'est la quinzaine de la transmission ! Un rendez-vous à ne pas manquer pour préparer l'avenir de votre exploitation.

Plusieurs rendez-vous sont organisés près de chez vous. Participation gratuite, ouverte à tous.

TRANSMISSION / RETRAITE, JE M'Y PRÉPARE !

Des journées de formations pour tous les agriculteurs qui veulent réfléchir à la transmission de leur exploitation et à leur retraite.

Objectifs de la formation :

- Réfléchir à son arrêt d'activité, repérer les formalités à accomplir.
- Identifier les différents contrats de mise à disposition du foncier
- Planifier les étapes de la transmission de son patrimoine
- Anticiper et optimiser sa fiscalité au moment de la cessation (et après)

Interventions de la MSA, du CERFRANCE, des conseillers transmission de la Chambre d'agriculture du Cantal.

- 1** Secteur AURILLAC
• 26 novembre, 3 et 14 décembre 2021
• 10, 17 et 24 mars 2022
- 2** Secteur MAURIAC
• 8, 15 et 22 septembre 2022
- 3** Secteur SAINT-FLOUR
• 8, 15 et 22 mars 2022



DEMAIN, JE TRANSMETS

une journée d'informations proposée par Jeunes Agriculteurs du Cantal,

- 4** YTRAC
• 23 novembre de 9h à 14h
(repas offert, inscription obligatoire au 04 71 45 55 65).

Il s'agit d'une journée d'échanges avec les différents organismes, partenaires de la transmission.

**PARCE QU'ENTREPRENDRE
C'EST AUSSI TRANSMETTRE !**


Osez la formation avec les Chambres d'agriculture


Des intervenants experts à votre écoute,
des échanges de pratiques et des partages
d'expérience avec d'autres futurs cédants !

Afin de vous proposer toujours le meilleur service au meilleur prix, les Chambres d'agriculture étoffent leur offre de formation autour de la thématique de la transmission. Intervenants spécialistes, tarifs très attractifs, échanges privilégiés, application à votre cas personnel... **Les atouts de la formation sont nombreux pour vous aider à cheminer dans votre réflexion, à votre rythme.**





Horizon transmission :
quelle stratégie pour les
10 prochaines années ?

 **Public** : agriculteur à environ 8/10 ans de la retraite, qui souhaite se donner les moyens d'anticiper pour éviter les erreurs de stratégie.

 **Objectifs** : identifier les principaux enjeux de la transmission de votre entreprise. Détecter les points stratégiques pour bien vivre cette période de transition. Anticiper pour pouvoir faire les bons choix, au bon moment.


Je communique
positivement pour
renforcer l'attractivité
de mon offre de
transmission


 **Public** : agriculteur à la recherche d'un repreneur, qui souhaite se donner toutes les chances de bien valoriser son entreprise auprès des candidats.

 **Objectifs** : identifier les attentes des candidats, adapter son discours selon les projets des candidats et apprendre à communiquer positivement sur son exploitation.





Spécial transmission en
GAEC : mon associé s'en
va dans 5 ans, et après ?

 **Public** : agriculteur associé en GAEC confronté à un départ dans un délai de 3 à 5 ans, qui souhaite se donner les moyens d'anticiper pour éviter les erreurs de stratégie.

 **Objectifs** : Identifier l'impact du départ d'un associé sur le fonctionnement de l'entreprise. Se poser les bonnes questions pour faire face à ce changement, définir une stratégie et formaliser un plan d'actions pour bien vivre cette mutation.


J'accueille et je transmets
mes compétences


 **Public** : agriculteur intéressé pour transmettre ses compétences à des jeunes et ainsi contribuer à former les agriculteurs de demain.

 **Objectifs** : être capable d'accueillir et de transmettre ses compétences à un stagiaire sur son exploitation.



Je me prépare à
transmettre mon
exploitation

 **Public** : agriculteur envisageant un départ dans un délai de 2 à 3 ans, qui souhaite y voir clair et bien préparer sa retraite et son projet de transmission.

 **Objectifs** : bien comprendre les incidences fiscales, sociales, juridiques et foncières de l'arrêt d'activité. Faire un point sur les droits retraite, les démarches à réaliser, les appuis et aides financières possibles. Réfléchir à son projet de vie à la retraite.

TARIF ET PROGRAMMATION SUR DEMANDE

**L'une de ces formations
vous intéresse ? Vous
souhaitez en savoir plus ?**

**Contactez les conseillers
transmission de la Chambre
d'agriculture du Cantal.**

**Équipe transmission Cantal
04 71 45 56 10**

TÉMOIGNAGE DE Didier CONJARD

Transmettre progressivement son outil de production

Didier CONJARD est agriculteur dans la Drôme. Il s'est converti progressivement à l'agriculture biologique depuis 1999. Il cultive des pommes, poires, cassis, framboises et fraises sur une trentaine d'hectares. Il transforme une partie de sa production, qu'il vend en direct. Il est également administrateur à la Maison Familiale Rurale (MFR) d'Anneyron.

Faciliter les installations

Didier CONJARD a toujours aimé échanger sur son métier. Il en a régulièrement l'occasion avec les salariés et saisonniers de son exploitation, mais aussi avec des stagiaires et des jeunes en formation agricole à la MFR. Depuis toujours, il a à cœur de **maintenir des exploitations agricoles sur son territoire** et de lutter contre la désertification des campagnes. Il tient également à poursuivre le développement de l'agriculture biologique sur sa commune.

«Il y a beaucoup de jeunes qui s'intéressent à l'agriculture et je souhaite que ma commune continue à avoir un nombre conséquent d'agriculteurs. C'est quand même plus intéressant de travailler avec son voisin proche que de rester tout seul sur son tracteur toute la journée ! Je souhaite vraiment que mon exploitation puisse permettre une, voire plusieurs installations ».

Préparer un premier projet de transmission

Quand la question de la transmission a commencé à se poser, Didier CONJARD a réfléchi aux potentiels et aux contraintes de son exploitation tout en tenant compte des nombreux échanges qu'il avait pu avoir sur le métier d'agriculteur. Il a donc décidé de céder son exploitation en plusieurs temps tout en se positionnant fortement sur l'accompagnement des repreneurs.

«J'ai pris contact avec le Point Accueil Transmission (PAT) de la Chambre d'agriculture de la Drôme pour exposer mon projet ».

Un état des lieux de l'exploitation a été réalisé pour bien déterminer ce que Didier CONJARD voulait céder et définir son premier projet de transmission. L'accompagnement s'est fait dans la cadre du **dispositif « Concrétisation-Transmission »** financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Cela permet de se poser des questions sur la transmission de son outil et de réfléchir concrètement à l'adéquation entre l'offre d'exploitation et le potentiel de reprise par des porteurs de projet ».

La reprise du capital ne doit pas être un frein

Les résultats économiques des ateliers cédés sur 2,5 ha en termes de production, de transformation et de vente directe étaient plutôt intéressants. Ils étaient disponibles pour les candidats qui pouvaient s'appuyer sur des données concrètes pour préparer leur projet d'installation.

«Les porteurs de projet ne parlaient pas de rien mais d'un existant qui présentait certaines garanties financières.»



Didier CONJARD a témoigné lors du Tech&Bio 2021 à Bourg-lès-Valence (26)

La reprise du capital étant souvent un frein à l'installation, «j'ai fait le choix de rester propriétaire et de louer l'activité pour permettre à des candidats qui n'ont pas (ou peu) de capital de s'installer».

Permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et du savoir-faire

Sur ces bases, une offre d'exploitation est parue en octobre 2019 dans le **Répertoire Départ-Installation (RDI)**.

Le projet de reprise s'est fait assez rapidement. Deux personnes en formation agricole se sont présentées début 2020. Elles ont fait la saison de récolte de framboises en 2020, en tant que salariées, à l'issue de laquelle elles ont réalisé un stage test installation transmission (STIT) de 7 mois.

En parallèle, l'étude de faisabilité du projet et le montage du dossier DJA pour l'une d'entre elles - l'autre ayant plus de 40 ans ne pouvait être éligible - ont été réalisés.

«L'objectif du stage était de mieux appréhender l'exploitation, les pratiques agricoles, mais aussi de pouvoir bien comprendre tout l'environnement agro-économique de la structure et tout ce qui entoure l'agriculture... ce qui est primordial surtout en transformation et vente directe. Les candidates ont donc finalisé leur projet et les différentes étapes administratives avec le stage. Elles ont été en situation d'autonomie pour la récolte 2021. »

Aujourd'hui, Didier est encore agriculteur puisqu'il n'a cédé que 2,5 hectares sur la trentaine exploitée et reste toujours présent pour ses repreneurs à leur demande.

Rester motivé pour préparer son second projet de transmission

Pour Didier CONJARD, qui a 58 ans aujourd'hui, une deuxième phase de transmission va démarrer pour céder le reste de son exploitation et/ou trouver un associé. Il souhaite se rapprocher de la Chambre d'agriculture de la Drôme pour un nouvel accompagnement et tenter une voire plusieurs nouvelles installations sur sa commune pour maintenir le tissu rural.

Des outils sur mesure pour répondre à vos besoins



Les politiques d'accompagnement de la transmission par l'État et la Région évoluent régulièrement. Les Chambres d'agriculture, extrêmement mobilisées sur cette thématique, vous proposent **des outils adaptés**, pour composer **un parcours personnalisé** qui réponde à **votre situation particulière**.

LE POINT ACCUEIL TRANSMISSION



Quel que soit votre âge, vous vous posez des questions sur votre retraite, sur la transmission de votre exploitation ...

Le Point Accueil Transmission vous reçoit pour répondre à vos interrogations, vous mettre en relation avec des experts compétents, et élaborer un plan d'actions pour réussir votre projet.

Service proposé par les Chambres d'agriculture, avec le concours financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION ET L'AUDIT DE TRANSMISSIBILITÉ D'EXPLOITATION

Vous êtes exploitant et vous êtes à la recherche d'un repreneur ou d'un associé ?

Le Répertoire Départ Installation (RDI) vous accompagne dans votre démarche.

Un conseiller transmission vous aide à décrire les atouts de votre ferme et à rédiger une offre d'exploitation qui sera diffusée sur le site Internet www.repertoireinstallation.com.

Vous êtes mis en relation avec des candidats qui ont un projet compatible avec votre site. Pour évaluer objectivement la transmissibilité de votre ferme, vous pouvez réaliser un audit de repreneabilité. Cette prestation vous permet de clarifier votre projet de transmission, de bénéficier d'une aide à la décision et d'un regard objectif sur le potentiel économique et les contraintes techniques de votre site, en vue de définir les conditions de reprise.

Aides de l'Etat :

- 4 000 € en cas de transmission hors cadre familial et bénéficiant des aides à l'installation
- jusqu'à 1 500 € de subvention sur la prestation d'audit.



L'ACCOMPAGNEMENT CONCRÉTISATION TRANSMISSION

Vous êtes exploitant, âgé de 55 à 62 ans, ou vous souhaitez vous reconverter. Vous n'avez pas de repreneur familial et vous souhaitez transmettre votre entreprise.



Vous pouvez bénéficier de 3 visites d'un conseiller transmission, réparties dans le temps, pour vous accompagner dans votre réflexion.

Service proposé par les Chambres d'agriculture, avec le concours financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

LE STAGE TEST EN VUE DE LA REPRISE D'EXPLOITATION

Vous avez trouvé un repreneur ou un associé hors du cadre familial ?

Vous pouvez l'accueillir en stage, sur une durée maximale de 12 (pour une reprise d'une exploitation individuelle) à 15 mois (dans le cadre d'une association). Cela permet de vérifier que vous êtes capables de travailler ensemble ou de vous rassurer sur le sérieux de votre repreneur et d'affiner avec lui son projet d'installation.

Pour votre repreneur, c'est l'occasion de bénéficier de votre expérience, de vos connaissances, de votre savoir-faire... pour une transition en douceur.

Pour vous, c'est aussi un moyen d'alléger votre charge de travail sur les derniers mois d'activité.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Cantal
Sylvie GRAVES et Gérard VIGIER
Conseillers transmission

04 71 45 56 10

Vos sites utiles :

www.cantal.chambre-agriculture.fr

www.repertoireinstallation.com

www.transmettreenagriculture.fr

Avec le soutien financier de :

